



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA



DANIEL VANDAL

Député
Saint-Boniface—Saint-Vital



Été 2021

SOUTENIR LES CANADIENS

L'année a été longue. Nous sommes très reconnaissants envers les infirmières et infirmiers, les médecins, les aides-soignants, les techniciens médicaux d'urgence et les autres travailleurs de première ligne qui se sont courageusement mis en danger pour assurer la sécurité de tous.

Les 17 derniers mois ont été difficiles pour beaucoup d'entre nous — du point de vue physique, émotionnel et financier. Pour nous assurer que personne n'est laissé pour compte alors que notre économie commence à se relancer, nous avons :

- ⇒ maintenu l'accès flexible aux prestations d'assurance-emploi pour une année supplémentaire, jusqu'à l'automne 2022;
- ⇒ porté de 2 à 4 semaines le nombre de

semaines disponibles au titre de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE);

- ⇒ prolongé la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) et la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA) de 12 semaines supplémentaires, jusqu'au 25 septembre et;

- ⇒ prolongé les prestations de maladie de l'assurance-emploi de 15 à 26 semaines, respectant ainsi notre promesse électorale.

Notre gouvernement fera toujours ce qu'il faut, aussi longtemps qu'il le faudra, pour soutenir les Canadiens.

INFO

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

213, ch St. Mary's, pièce 4
Winnipeg MB R2H 1J2
Tél. 204-983-3183
Télé. 204-983-4274

BUREAU D'OTTAWA

Édifice de la Confédération
Pièce 434
Ottawa ON K1A 0A6
Tél. 613-995-0579
Télé. 613-996-7571

✉ dan.vandal@parl.gc.ca

🌐 danvandal.ca

FAITS SAILLANTS

56 910

Nombre de Manitobains qui ont bénéficié de la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) (en date du 11 avril)

23 940

Nombre de Manitobains qui ont bénéficié de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE) (en date du 11 avril)

2,5G \$

Soutien financier (en date du 23 mai) fourni aux Canadiens par le biais de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)

26 300

Nombre de Manitobains qui ont bénéficié de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA) (en date du 11 avril)

23 047

Nombre d'entreprises qui ont été approuvées pour des prêts du CUEC (en date du 24 juin)

23 150

Nombre de demandes approuvées pour la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) et l'indemnité de confinement (en date du 23 mai)

RESTEZ AU COURANT

Ces informations sont exactes au moment de l'impression le 30 juin 2021. Pour des renseignements à jour sur la distribution des vaccins et autres infos reliées à la COVID-19, visitez www.canada.ca/laCOVID19

UNE PLUS GRANDE AMBITION CLIMATIQUE



Les changements climatiques sont la plus grande menace à long terme à laquelle la communauté mondiale est confrontée. En avril, nous avons annoncé que nous nous engageons à **réduire les émissions de 30 % des niveaux d'émissions de 2005 à 40-45 %**

d'ici 2030. C'est là que nous devons aller – pour notre santé, pour notre économie et pour nos enfants.

Nous disposons d'un plan climatique crédible et éprouvé qui donne déjà des résultats. Nous avons fait des investissements historiques, plus de 100 milliards de dollars, pour bâtir une économie plus propre et plus saine, avec de meilleurs emplois

pour les Canadiens. Cela comprend :

- la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, qui permettra aux propriétaires canadiens de recevoir jusqu'à 5 000 \$ pour les aider à apporter des améliorations écoénergétiques à leur maison;
- une nouvelle cible obligatoire selon laquelle la totalité des voitures et camions légers à passagers neufs vendus seront des véhicules zéro émission d'ici 2035;
- le nouveau Plan de protection des océans qui permettra de restaurer et de protéger les écosystèmes marins du Canada
- développer une stratégie nationale de transport actif

PROGRÈS SUR LES APPELS À L'ACTION DE LA CVR

J'ai reçu de nombreux courriels demandant une mise à jour sur les progrès réalisés pour donner suite aux Appels à l'action (AAA) de la Commission de vérité et réconciliation (CVR). J'ai pensé faire une mise à jour dans ce bulletin aussi.

Pour réaliser des progrès concrets, le gouvernement fédéral doit faire des investissements considérables et soutenus. Dès notre premier budget, nous avons fait des investissements historiques pour combler les écarts sociaux, économiques et en santé entre les Canadiens autochtones et non autochtones, qui sont liés à la mise en œuvre d'un grand nombre d'Appels à l'action.

Parmi les progrès réalisés :

- AAA 4 : Mettre en place des dispositions législatives en matière de protection des enfants autochtones
- AAA 14 : Adopter une loi sur les langues autochtones
- AAA 15 : Nommer un Commissaire aux langues autochtones du Canada
- AAA 17 : Permettre aux survivants des pensionnats et leurs

familles de reprendre leur nom autochtone sur les passeports canadiens valides

- AAA 41 : Lancer l'Enquête nationale sur les FFADA
- AAA 43 : Mettre en œuvre la DNUDPA
- AAA 50 : Financer des instituts du droit autochtone
- AAA 74-76 : Financer l'identification, de protéger et de commémorer les lieux d'un cimetière
- AAA 80 : Établir une journée nationale pour la vérité et la réconciliation
- AAA 94 : Remplacer le serment de citoyenneté

Des Appels à l'action qui relèvent de la responsabilité exclusive ou partagée du gouvernement fédéral, plus de 80 % sont terminés ou en bonne voie de l'être. Nous travaillons avec nos partenaires pour accélérer les progrès vers la réalisation de tous les Appels à l'action.

PROGRAMME NATIONAL DE GARDERIES

Le budget de 2021 prévoit des investissements pour élaborer un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour les générations à venir. Notre plan rendra la vie plus abordable pour les familles tout en soutenant les éducateurs de la petite enfance dans leur important travail d'enseigner et d'engager leurs jeunes élèves. Il augmentera également la participation des femmes au marché du travail et à notre économie, ce qui favorisera la croissance économique pour tous les Canadiens.

Le financement prévu au budget de 2021 permettra :

- de réduire de 50 % les frais moyens des services réglementés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans toutes les provinces à l'extérieur du Québec d'ici la fin de 2022;
- de fixer à 10 \$ par jour chaque place en garderie réglementée au Canada d'ici 2025-2026;
- de susciter une croissance annuelle permanente des places en garderie abordable de qualité partout au pays, en s'appuyant sur les quelque 40 000 nouvelles places déjà créées au moyen des investissements fédéraux précédents;
- d'obtenir des avancées importantes en vue d'améliorer et d'élargir les services de garde avant et après l'école afin d'offrir une plus grande souplesse aux parents qui travaillent;
- de réaliser des progrès continus vers des services de garde d'enfants de haute qualité et culturellement appropriés pour les enfants autochtones, guidés par les priorités qui sont les leurs.

SANTÉ MENTALE

La crise de la COVID-19 a eu un impact significatif sur la santé physique et mentale des Canadiens. Depuis 2015, le gouvernement fournit des fonds aux provinces et aux territoires pour améliorer les services de santé mentale.

Dans le cadre des accords de 2017 sur les soins à domicile et la santé mentale, le **gouvernement fédéral a versé la somme de 5 milliards de dollars sur 10 ans aux provinces et aux territoires** afin d'améliorer l'accès aux services de santé mentale et de traitement des toxicomanies.

Et le budget de 2021 va encore plus loin. Il prévoit de mettre en place des **normes nationales pour les services de santé mentale**. Il faut élaborer un ensemble de normes nationales claires afin de permettre aux Canadiens d'accéder rapidement à des soins, à un traitement et à du soutien.

LOGEMENT ABORDABLE

Le 30 juin, nous avons annoncé la création de 4 500 nouveaux logements abordables dans tout le Canada grâce à un investissement supplémentaire de 1,5 milliard de dollars dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements. Combiné au financement pour cet initiative annoncé en octobre, cet investissement permettra de soutenir un montant total de **plus de 9 200 nouveaux logements abordables** pour les Canadiens vulnérables partout au pays, triplant notre objectif initial de 3 000 logements.

La première tranche de financement a été annoncée l'automne dernier. **Winnipeg a reçu 12,5 millions de dollars pour 88 logements abordables** dans notre ville. Ces projets fourniront un soutien immédiat à la création rapide de logements stables et abordables, à Winnipeg, pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables.

CONSULTATIONS OUVERTES

Saviez-vous que vous pouvez prendre part aux consultations du gouvernement fédéral? Voici quelques consultations ouvertes :

- Amélioration de l'étiquetage des produits de santé naturels
- Les projets de règlement et de décret sur les arômes dans les produits de vapotage
- Règles de divulgation obligatoires relatives à l'impôt sur le revenu
- Nouvelles exigences relatives aux bornes de recharge pour véhicules électriques

Pour une liste complète, visitez <https://bit.ly/3kioncS>

INFRASTRUCTURE

Cette année, nous avons doublé le financement accordé aux municipalités par l'entremise du Fonds pour le développement des collectivités du Canada afin de leur donner le financement prévisible dont elles ont besoin pour soutenir leurs infrastructures, notamment les transports en commun et actif, l'Internet à large bande et les centres communautaires.



Avec le conseiller Mayes, je constate le progrès du travail sur le chemin Dunkirk



Le conseiller Allard et moi discutons le renouvellement de la rue Archibald.

FAITES-MOI PART DE VOS COMMENTAIRES

Quelles mesures devraient être privilégiées dans la lutte contre les changements climatiques :
(indiquez l'ordre de priorité)

- Véhicules zéro émission
- Normes énergétiques industrielles
- Efficacité énergétique des ménages
- Transition vers les énergies propres
- Protection des espaces naturels (terre et eau)
- Transports en commun et actif
- Autre :

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Oui, ajoutez-moi à votre liste d'envoi!

RÉCIPIENDAIRES DU PRIX D'INITIATIVE JEUNESSE

Les élèves ont eu plus de défis à relever qu'à l'habitude cette année, mais grâce à l'aide et au soutien de leurs enseignants et de leur famille, ils ont persévéré et sont prêts pour la prochaine étape. Je suis convaincu qu'ils sauront utiliser tout ce qu'ils ont appris pour bâtir un avenir meilleur, dont nous profiterons tous.

Le Prix d'initiative jeunesse Daniel Vandal vise à rendre

hommage à des élèves de notre circonscription qui œuvrent, comme bénévoles, à changer leur école ou leur communauté pour le mieux.

Une bourse est remise à un élève de chaque école secondaire de Saint Boniface—Saint Vital. L'administration et le personnel de l'école choisissent la personne la plus méritante.



Caleigh Guillou-Cormier
Centre scolaire Léo-Rémillard



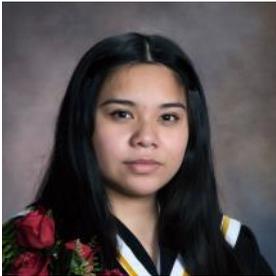
Zoe Moski
Collège Béliveau



Megan McConnell
Collège Jeanne-Sauvé



Soleil Belzil
Collège Louis-Riel



Kiara Flett
Dakota Collegiate



Anne Zapata
Glenlawn Collegiate



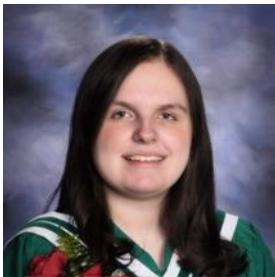
Abigail Buttimer
J.H. Bruns Collegiate



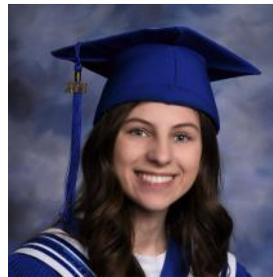
Manu Perron
Louis Riel Arts & Tech Centre



Laine Perring
Nelson McIntyre Collegiate



Alicia Henderson
St. Boniface Diocesan



Allannah Enns
Springs Christian Academy



Hoon (Brian) Kee
Windsor Park Collegiate



TIMBRE
NON
REQUIS

DANIEL VANDAL
DÉPUTÉ FÉDÉRAL
CHAMBRE DES COMMUNES
OTTAWA ON K1A 0A6